



TRIBUNE LIBRE

LONGCHAMP : LE CHOIX DE LA SAGESSE, POUR ÉVITER L'AVENTURE



« L'analyse du dossier Longchamp entre dans sa dernière phase. Les entreprises ont rendu leurs propositions à France Galop à l'issue d'un appel d'offre et le Conseil d'administration va devoir trancher : proposer d'engager dès maintenant le chantier, le décaler, se donner le temps de le redéfinir.

Je rejoins sans hésitation les analyses qui estiment que Longchamp ne peut pas rester durablement en l'état. Le magnifique écrin du pur-sang au plus haut niveau a vieilli. Les normes ont évolué, l'appréciation des conditions d'accueil d'un public d'Île-de-France aussi. Notre Longchamp majestueux et luxueux devra ainsi être redéployé pour présenter la vitrine qui, chaque année, est le théâtre de la plus riche des réunions de courses plates au plus haut niveau. Celle qui, autour du Prix de l'Arc de Triomphe, se présente comme l'indiscutable finale du programme européen de sélection.

Toutes les ambitions des acteurs du Galop dictent une rénovation de l'hippodrome phare des courses plates dans la ville de Paris, comme un effort particulier et déterminé pour Auteuil. Exploiter trois hippodromes (avec Vincennes) au cœur de la capitale est une spécificité française qui peut justifier des efforts. Dans ce cadre, pas besoin de tourner autour du pot : il faut – il faudra – un nouveau Longchamp. Le dossier du "nouveau" Longchamp est un serpent de mer dont l'origine remonte à près de trente ans. Sous les mandatures de Jean-Luc Lagardère (1995-2003), une commission alors présidée par Édouard de Rothschild avait déjà travaillé sur les critères indispensables pour guider un projet. Devenu président de France Galop, Édouard de Rothschild a poursuivi les consultations et les études ainsi que l'instruction du dossier, le confiant à Henri de Pracomtal. On n'a pas pu conclure alors et ce n'est pas un hasard. Il serait vain d'invoquer les lourdeurs du processus de décision propres à la vie associative, puis celles qui sont inhérentes aux processus administratifs. Trop de contraintes financières ont dès le départ limité les ambitions, ce qui n'a pas permis de présenter un projet assuré du minimum de soutien des acteurs des courses au Galop.

En tout état de cause, aujourd'hui, on n'en est pas là. Le calendrier n'est plus le même et l'investissement nécessaire ne correspond plus à l'environnement économique du Galop

Je ne vais pas ici lister les (lourds) investissements que le Galop et l'Institution en général doivent engager pour réduire leurs coûts, assainir le fonctionnement social, recadrer et redéfinir les dépenses de confort et celles de relance commerciale, avec comme seul objectif le retour financier. L'élu des propriétaires que je suis dois surtout rappeler que ce sont les allocations qui sont en danger. Elles sont dans le viseur des ministres de tutelles qui ne se sont pas privés de le rappeler dans un récent courrier qui a fait couler beaucoup d'encre. France Galop doit faire des choix dans une stratégie à mes yeux nécessairement dictée par le soutien à la filière et à ses acteurs.

Un quotidien hippique respectable a récemment publié une prise de position pour soutenir le projet Longchamp, sans se soucier de la position des élus des propriétaires, des éleveurs, des entraîneurs et des jockeys. De ceux qui précisément risquent aujourd'hui de voir leurs allocations menacées par une aventure financière. Il y aurait, selon "la rédaction" signataire du dossier, un consensus parfait pour un projet parfait

La sagesse de gestion dicte une position plus sérieuse. La trajectoire financière du Galop doit être déterminée dans une vision pluriannuelle et dynamique. La priorité des priorités est le maintien des allocations, prix et primes. On ne peut que répéter que leur réduction entraînerait des réductions d'effectifs (chevaux et hommes) dans les haras comme dans les entreprises d'entraînement. Et pour finir, une chute du chiffre d'affaires des jeux aux courses et des retours qu'il assure au Budget public.

Sans préjuger des décisions, des positions des uns et des autres, cette voie de la sagesse et de la raison ne peut être ignorée. J'entends ceux qui, ainsi, proposent un gel du projet le temps de s'appuyer sur la reprise des résultats du PMU attendus en 2017-2018. J'entends la voix des propriétaires, et pas seulement au sein de l'Association que je préside, qui demandent que le débat ait lieu à la lumière des nouvelles conditions d'un environnement économique qui dicte les priorités.

Une gestion sage et raisonnable n'est pas un renoncement à la construction ambitieuse d'un avenir commun, mais, au contraire, d'une redéfinition qui assure l'union derrière le gros effort financier qui est demandé sur le bien commun des acteurs des courses.

Le choix ne peut pas être "nouveau Longchamp" contre allocations. »

Hubert Tassin
Président de l'Association P.P.